2020.12.10.CNAS.dec.boycott.intersyndical 2
2020.12.02.CNAS.Prestations.Bercy.et.puis.c.est.tout 5
2020.11.24.CNAS.Action.sociale.et.crise.sanitaire 9
2020.10.05.CNAS.Objectif.terre.brulee 14
2020.09.22.CNAS.Et.si.l.action.sociale.n.existait.plus 20
2020.07.09.CNAS.Action.sociale.sur.l.autel.du.sacrifice 25
2020.02.12.CNAS.Action.sociale.toujours.pas.un.luxe 31

Le 10 décembre 2020

CNAS du 10 décembre 2020

Madame la Présidente,

Le budget de l'action sociale pour 2021 s'élève à 109,17 M€ hors la réserve de précaution. Il subit encore une baisse de 7 M€ par rapport à celui de 2020 dans un contexte de restriction budgétaire pour la Fonction Publique en général et pour Bercy en particulier, principal contributeur en matière de suppression d'effectifs. Encore une fois ce budget ne permettra pas de répondre aux besoins des agents qui subissent le blocage du point d'indice depuis 2010 et les pertes de pouvoir d'achat.

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles, engendrant pour certains agents des difficultés financières, des fragilités sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte, mais avec quels moyens ?

Ce budget réduit est l'illustration que les personnels ne sont pas au cœur des préoccupations et des choix actuellement effectués par le Ministre.

Le Secrétariat Général continue et accélère sa politique de destruction de l'action sociale, malgré toutes les alertes signifiées par nos fédérations :

- **destruction programmée du réseau** des délégations d'action sociale pour privilégier une structure régionale, avant tout comptable.

  C'est la disparition à court terme du réseau de proximité, véritable richesse pour notre ministère, pierre angulaire de l'action sociale mais que le Secrétariat Général a vidé au fil des ans de sa substance en lui ôtant toutes prérogatives.

  Pour nos fédérations, ce réseau est plus que nécessaire, il est le trait d'union entre les agents et les associations, il est seul à connaître et à pouvoir évaluer au plus près les besoins des agents.

- **destruction de la politique sociale** au travers de la remise en question du fonctionnement des associations ALPAF, EPAF et AGRAF. Notamment par la mise en place d'une structure faîtière. De plus leur autonomie n'est pas respectée eu égard à la mainmise du Secrétariat Général qui impose son diktat.

- **fermeture de restaurants financiers** sur l'ensemble du territoire sans la moindre concertation, au bénéfice d'un titre restaurant dont la valeur faciale est insuffisante et inchangée depuis des années.

- **mise en place de la tarification au plat à AGRAF** imposée par le Secrétariat Général à l'association malgré l'opposition de toutes les fédérations.

- **vente de tout ou partie des résidences EPAF** au motif qu'elles ne correspondraient plus aux désirs des agents, dans un marché immobilier en berne dans le secteur du tourisme.

  Pour celles qui éventuellement échapperaient à la vente, elles ne seront plus gérées par EPAF et seront déléguées à un professionnel du tourisme avec un risque d'augmentation des tarifs qui ne seront plus sociaux.

Cette perspective est annoncée sans consultation de l'assemblée générale d'EPAF, avec l'avis contraire des fédérations et sans attendre le rapport de la Cour des comptes sur l'action sociale.

- **baisse de la subvention à ALPAF** au motif que les prêts s'autofinancent alors que d'autres prestations pourraient être mises en œuvre et dans des conditions plus favorables (aide au logement d'un enfant étudiant) et que le besoin de logements persiste.
- **pas ou peu de places en crèches** alors que dans ce domaine les besoins sont criants.

Ceci n'est qu'un bref aperçu du désengagement massif du Secrétariat Général sur l'action sociale.

Par ailleurs le dialogue social au niveau du Secrétariat Général est inexistant.

Les représentants du personnel que sont les fédérations syndicales ne sont plus ni écoutés ni entendus, démontrant ainsi un réel mépris à l'égard de tous les personnels du Ministère. Leur rôle est totalement nié, il n'est qu'à voir le chantier sur les réseaux d'action sociale dont les organisations syndicales sont exclues.

Toutes les mesures sont prises par le Secrétariat Général en totale opacité, les fédérations syndicales ne sont plus destinataires ni des notes émanant du Secrétariat Général (exemple : la note sur le titre restaurant), ni des rapports annuels des prestataires (CESU, titre restaurant...), ni des rapports d'audit (rapport de M. LIDSKY, IGF, commandé le 21 octobre 2019).

Des groupes de travail sont réunis mais à quoi servent-ils ? Le Secrétariat Général suit seul la ligne qu'il s'est tracée sans prendre en considération les avis ou les réflexions des représentants des personnels.

S'agissant d'EPAF, les organisations syndicales ont participé aux groupes de travail, elles ont toutes exprimé leur opposition à la vente des résidences et ont démontré la bonne gestion d'EPAF et l'objet social des résidences.

Pourtant, le Secrétariat Général poursuit son cap de vente des résidences, dans un contexte défavorable et ne va pas hésiter à mettre au chômage les salariés d'EPAF et les faire plonger dans la précarité alors que le domaine du tourisme et de la restauration est en plein marasme !

Comment le Ministre Bruno LE MAIRE peut-il cautionner ce plan social qui n'a aucun fondement alors que par ailleurs il critique l'attitude des dirigeants de l'entreprise BRIDGESTONE ?

Nous vous rappelons l'article 9 de la loi du 16 juillet 1983 qui prévoit que « *les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans les organismes consultatifs à la définition et à la gestion de l'action sociale* ». Vous avez bel et bien omis cet article fondamental !

Nos fédérations syndicales refusent de cautionner les documents présentés à ce CNAS qui, au mieux, informent de la dégradation budgétaire et de décisions déjà prises sur des critères idéologiques et qui, au pire, occultent des informations.

Pour nos fédérations, le Conseil National d'Action Sociale doit débattre des orientations ce qui nécessite une information sincère sur la situation, et les décisions doivent être prises en fonction de l'existant, des évolutions attendues et dans l'intérêt des agents. Or tel n'est pas le cas.

Nos fédérations refusent le rôle de chambre d'enregistrement que vous voulez donner au CNAS.

C'est pourquoi les fédérations des Finances Solidaires, CGT et FO ont pris la décision de ne pas participer au CNAS convoqué le 10 décembre 2020, d'ailleurs dans des conditions très dégradées.

Action Sociale
GT 1er Décembre 2020

Prestations : Bercy et puis c'est tout ?

Pour Solidaires Finances, dans une période particulièrement difficile d'un point de vue sanitaire , économique, social, humain, à l'heure où de plus en plus d'agent.e.s y ont recours, l'action sociale prend -hélas- toute sa dimension, toute son utilité n'en déplaise au secrétariat général qui continue à vouloir la vider de sa substance en mettant en place des initiatives qui se veulent «branchées» mais réservées à une minorité pour mieux justifier son transfert ou la «vente bradée» de son patrimoine à des organismes privés.

Alors que les agent.e.s sont confronté.e.s à des démantèlements de services, des suppressions de missions, d'implantations, d'emplois dans toutes les directions du ministère, ce dernier n'hésite pas à en rajouter «une couche» et à profiter de la conjoncture anxiogène, ... un peu plus, un peu moins.....! pour détruire après les collectifs de travail ce qui constitue un lien commun fort entre l'ensemble des agent.e.s fruit de leurs implications et mobilisations. Nous attendons toujours que le ministre s'exprime sur ce sujet .

Le 1er décembre dernier un groupe de travail s'est tenu portant sur trois points : Le logement, l'aide à la parentalité et la restauration.

Aide pour le logement d'un enfant étudiant

Un dispositif de prêt pour le logement d'un enfant étudiant ou apprenti a été mis en place sur l'ensemble du territoire le 1er janvier 2013.

Solidaires Finances demandait depuis que ce prêt, qui en raison de ses caractéristiques et des critères d'attribution n'est quasiment pas utilisé (107 demandes en 2019 !) soit transformé en une aide.

Des travaux en ce sens ont enfin commencé cette année,

ALPAF a présenté le projet suivant :

- Le montant unique est de 400 €, ce qui est pour ALPAF supérieur à la moyenne constatée dans les dossiers de prêt.
- Le barème de ressources est celui de la tranche haute de l'aide à la propriété. L'exemple donné pour un couple avec 2 enfants soit 3 parts donne un plafond de 42 000 € pour l'aide, contre 68 500 € actuellement pour le prêt.
- Le dispositif de prêt est maintenu pour les collègues qui ne peuvent bénéficier de l'aide (aide et prêt ne pouvant être cumulés).
- Les apprenti.e.s sont dans le dispositif.

Pour **Solidaires Finances,** si la mise en place de l'aide concrétise notre revendication, plusieurs problèmes n'en demeurent pas moins :

Le montant, trop faible alors que le coût des études augmente sans cesse, est unique sur le territoire.

Le barème, qui peut exclure un couple de contrôleurs par exemple… **Solidaires Finances** revendique l'utilisation du barème du prêt étudiant, plus favorable.

Pour ALPAF, le dispositif mis en place pour la rentrée scolaire prochaine pourrait faire l'objet d'une « clause de revoyure » au bout de 2 ans, afin de voir si le montant ou le barème doivent être réévalués, et si un zonage pourrait être mis en place en fonction de la localisation géographique.

Décembre 2020

Restauration

AGRAF va mener une enquête pour évaluer les attentes des usager.e.s dans le cadre de l'évolution et de la diversification de l'offre de restauration.

Particularité, cette enquête sera distincte de l'enquête de satisfaction annuelle menée par un organisme spécialisé, et sera réalisée… par les personnels AGRAF en sortie de restaurant ! Ce n'est pas comme si avec la crise sanitaire ces personnels n'étaient pas déjà débordés, et qu'il fallait limiter les contacts !

Solidaires Finances s'interroge sur les conditions de réalisation de cette étude et sur sa pertinence, avec *in fine* l'impression de chercher à valider les évolutions déjà prévues par AGRAF…

Mise en oeuvre de la Loi EGalim

La loi EGalim va imposer au 1er janvier 2022 qu'au moins 50 % (en valeur) des produits proposés dans les restaurants collectifs à la charge des personnes morales de droit public prennent en compte les impacts environnementaux, et qu'au moins 20 % (en valeur) des produits soient issus de l'agriculture biologique.

Pour **Solidaires Finances**, si cette loi va dans le bon sens en termes de qualité et de développement durable, il n'est pas question que le surcoût soit financé par les usager.e.s… ni par une réduction de la masse salariale !

Une revendication partiellement entendue par le Secrétariat général qui entendrait répercuter le moins possible ce surcoût, et abonderait des crédits dans le cadre de la subvention annuelle pour subventionner cette évolution de l'offre.

La Tarification au plateau passe à la casserole !

L'AGRAF propose depuis le 2 janvier 2020 dans les restaurants de Daumesnil et de Diderot à Bercy la tarification au plat en lieu et place de celle dite au plateau, et va étendre l' « expérimentation » à Reuilly à sa réouverture en avril prochain.

Solidaires Finances a dénoncé une expérimentation imposée par AGRAF sans même solliciter l'avis de son Assemblée Générale, et extrêmement raccourcie en terme de délai (une partie de 2021, le Secrétariat général se déclarant favorable à une prolongation jusque fin 2021). Dans les faits, il a même été constaté que des collègues préfèrent se rendre à Sully, distant de quelques centaines de mètres mais en dehors du ministère, pour conserver une tarification au plateau et échapper au droit d'entrée !

Pourtant, l'ancienne tarification au plateau avait déjà évoluée (tous les plats d'un plateau étaient au même prix unitaire, quel que soit le nombre de plats constituant le plateau), mais désormais le steak haché/ frites sera moins cher que la choucroute garnie… Ceci permettra à AGRAF de proposer des « plats de gamme plus élevée » mais incitera les revenus modestes à se contenter des offres « 1er prix » au détriment de la variété et de l'équilibre nutritionnel, voire du bio.

Pour **Solidaires Finances** , l'opposition à la tarification au plat n'est pas une question de principe mais une volonté de maintenir une offre sociale de repas pour l'ensemble des agent.e.s, qui doivent avoir accès à un plateau, quel que soit sa composition, à un tarif correspondant à leur indice de rémunération. Cette revendication est en opposition avec les visées d'AGRAF qui souhaitent clairement attirer une clientèle plus aisée avec une gamme de plats « supérieurs »… Quand on parle d'action sociale, vers qui les efforts doivent-ils se porter ? Solidaires d'un côté, et le Secrétariat général et AGRAF de l'autre, n'ont pas le même sens de la solidarité…

Vauban : un aménagement très « start-up »

AGRAF souhaite transformer courant 2021 la cafétéria Vauban en « espace hybride restauration et temps de convivialité ». Il n'a pas été question de table de ping-pong, mais on imagine que l'esprit start-up nation régnera en maître…

Pour ne pas être accusé d'interpréter des propos, **Solidaires Finances** reprend le verbatim des documents de travail : « *il sera possible de prendre un petit-déjeuner, un déjeuner, une collation, ou encore un café. Par ailleurs, ces espaces nouveaux doivent permettre le cas échéant d'organiser des séances de travail, dans un cadre différent de celui des bureaux et salles de réunion classiques* ».

Alors, vous en pensez quoi ? Pour **Solidaires Finances** , avant de prendre des décisions, il serait nécessaire de se mettre autour d'une table et de réfléchir aux besoins avant de prendre des décisions motivées par l'envie de faire des « coups de com' », comme l'avait été le *food truck* à son arrivée dans l'enceinte du ministère…

« Digitalisation » de l'offre

Deux services ont été mis en place par AGRAF pendant la crise sanitaire :

- **ResaRestau,** une application de réservation d'un créneau dans les cantines, obligatoire depuis septembre et qui dans les faits concerne les ¾ des repas sur place et permet de maîtriser les flux à l'heure de pointe 12h-13h.
- **Un service de clique et collecte**, distinct des paniers repas, expérimenté pour commander sandwichs, salades ou plats préparés et les retirer au Croq'AGRAF de Bercy mais en réalité peu connu et utilisé, mais qui pourrait être maintenu dans le temps s'il rencontre son public…

Aide à la parentalité : des évolutions en perspectives ?

Le Secrétariat Général a proposé un questionnaire afin de connaître l'appréciation portée par les collègues sur les prestations actuelles, ainsi que leurs attentes sur les aides à la parentalité.

De manière générale, **Solidaires Finances** a dénoncé le nombre insuffisant de berceaux disponibles, à Bercy en interministériel, et s'est déclaré favorable au recours à des assistantes maternelles agréées. Un réseau dédié serait même une excellente idée, mais le secrétariat général s'orienterait vers une convention avec un réseau d'assistantes maternelles agréées.

Solidaires Finances s'est également interrogé sur le coût moyen de réservation des berceaux, dont le montant est largement supérieur aux réservations des SRIAS en interministériel (SRIAS qui en renégociant des réservations à la baisse avent obtenu une augmentation sensible du nombre de berceaux à budget équivalent). Une fois de plus sur cette question, le Secrétariat général s'est montré particulièrement évasif…

Élargissement du CESU 6-12 ans

Ce dispositif ministériel complète depuis 2015 le dispositif interministériel du CESU 0-6 ans, en portant sur la garde périscolaire et le soutien scolaire.

Il est à noter que les barèmes sont différents, et plus favorables pour le CESU 6-12 ans.

Plusieurs pistes sont envisagées pour élargir le dispositif, en étendant la tranche d'âge ou le type de prestations.

Solidaires Finances a demandé communication du dernier rapport annuel du prestataire pour mieux évaluer la prestation, alors que le secrétariat général faisait une fois de plus de la rétention sur le sujet. Une demande de **Solidaires Finances** qui devrait être satisfaite… « wait and see » !

Yoopies : une action sociale « ubérisée » !

Pour le Secrétariat Général, il s'agit d'une démarche innovante, mise en place lors du premier confinement : Bercy a souscrit un abonnement à cette plateforme de mise en relation avec des auto-entrepreneur.e.s de la garde d'enfant à compter de mi-avril, expérience prolongée jusqu'au 30 septembre. Bercy ne prenait pas en charge une partie de la garde d'enfant, mais juste l'inscription à la plateforme !

Il s'agissait d' « une commande de la part du ministère et des directions de trouver des modes alternatifs de garde ». Et les règles des marchés publics ont été d'autant plus respectées que le montant était inférieur au seuil imposant la publicité, et que les règles avaient alors été allégées.

Autre bizarrerie : le Secrétariat Général a énormément communiqué sur le sujet, faisant un véritable battage pour ce prestataire, avec à la clé 500 inscriptions sur le site… pour seulement 102 contrats conclus ! Au passage, peu d'info sur les bénéficiaires, qui seraient originaires de la France entière (sans plus de détail), mais sont des A ou A+ de 35 à 44 ans dans la grande majorité. Bref, un public très « Bercy » au sens strict du terme …

Le Secrétariat Général affirme toutefois ne pas vouloir forcément renouveler le contrat sous la même forme et avec le même prestataire, affirmant faire preuve de transparence.

Bref, pour **Solidaires Finances**, une offre loin des critères de l'action sociale, qui a permis de faire une belle campagne de publicité à une start-up pour un montant de 48 000 € TTC, soit 470 € par contrat conclu. L'une des parties au marché a fait une meilleure affaire que l'autre…

S'il faut résumer en quelques mots l'esprit qui semble guider le secrétariat général en matière d'action sociale, pour Solidaires Finances, c'est bien d'une concentration des évolutions vers Bercy (au sens du bâtiment, pas de l'ensemble du ministère..) en particulier de ses plus hauts revenus… Partager oui, mais pas avec tout le monde !

Pour Solidaires Finances, au contraire, le contexte de crise sanitaire démontre bien que, plus que jamais, l'action sociale n'est ni un luxe ni un confort : c'est une absolue nécessité !

Les politiques sociales en danger !

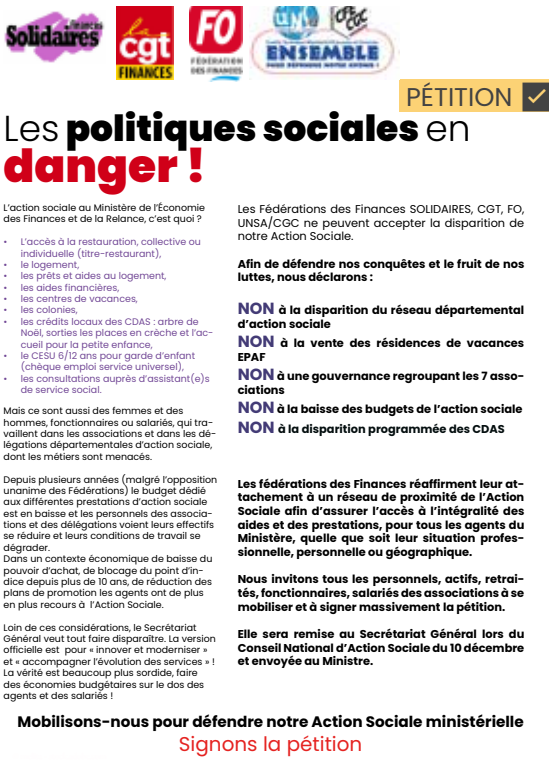

PÉTITION

Les **politiques sociales** en **danger !**

L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, c'est quoi ?

- L'accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant),
- le logement,
- les prêts et aides au logement,
- les aides financières,
- les centres de vacances,
- les colonies,
- les crédits locaux des CDAS : arbre de Noël, sorties les places en crèche et l'accueil pour la petite enfance,
- le CESU 6/12 ans pour garde d'enfant (chèque emploi service universel),
- les consultations auprès d'assistant(e)s de service social.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d'action sociale, dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations) le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire et leurs conditions de travail se dégrader.
Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion les agents ont de plus en plus recours à l'Action Sociale.

Loin de ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître. La version officielle est pour « innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » ! La vérité est beaucoup plus sordide, faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Les Fédérations des Finances SOLIDAIRES, CGT, FO, UNSA/CGC ne peuvent accepter la disparition de notre Action Sociale.

Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :

NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale
NON à la vente des résidences de vacances EPAF
NON à une gouvernance regroupant les 7 associations
NON à la baisse des budgets de l'action sociale
NON à la disparition programmée des CDAS

Les fédérations des Finances réaffirment leur attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Nous invitons tous les personnels, actifs, retraités, fonctionnaires, salariés des associations à se mobiliser et à signer massivement la pétition.

Elle sera remise au Secrétariat Général lors du Conseil National d'Action Sociale du 10 décembre et envoyée au Ministre.

Mobilisons-nous pour défendre notre Action Sociale ministérielle
Signons la pétition

Signez et faites signer la pétition pour la défense de notre action sociale à toutes et tous

Nous déplorons que certaines directions aient bloqué l'accès au site de la pétition à partir des postes de travail. Nous ne pouvons que vous encourager à ne pas abandonner et à la signer de chez vous.
La défense de notre action sociale le vaut bien !!

Action Sociale
GT 24 Novembre 2020

Crise Sanitaire

Un groupe de travail du CNAS consacré à la crise sanitaire s'est tenu le 24 novembre 2020.
Trois points figuraient à l'ordre du jour :

- *la protection sociale complémentaire (PSC) ;*
- *l'organisation et le fonctionnement du réseau de l'Action sociale ;*
- *les prestations .*

Dans ses propos liminaires, **Solidaires Finances** *a tenu à rappeler son attachement à la PSC et la quasi-absence de participation du Ministère à son financement. Elle souhaite connaître les motifs de la baisse des nouvelles adhésions.*

Elle s'inquiète de la gestion des personnels d'AGRAF dont une partie est en chômage alors que celles et eux qui sont en activité «croulent» sous le poids du travail à effectuer. Elle déplore que la restauration hors AGRAF soit à peine survolée

Elle fait observer que le budget qui ne sera pas utilisé du fait du Covid par les associations mais aussi par le Secrétariat Général (baisse de la subvention repas, CESU...) ne doit pas être rendu au budget général mais utilisé à d'autres fins comme les investissements dans la restauration.

Elle constate que si pour ce second confinement le Secrétariat Général semble avoir pris la mesure des choses à l'égard des personnels des délégations. Ceux-ci avaient été livrés à eux-mêmes lors du premier confinement et s'étaient sentis à juste titre abandonnés et méprisés par leur hiérarchie. Pour autant toutes et tous ne bénéficient toujours pas d'un équipement (ordinateur, accès aux applications, téléphone,...) comme le nécessiterait leurs tâches tout comme d'ailleurs les assistant.e.s du service social et les médecins de prévention d'ailleurs. **Solidaires Finances** s'étonne que le service social ne soit pas évoqué dans cette crise alors qu'il a probablement du avoir à traiter de problèmes sociaux de toute nature. Pour **Solidaires Finances** si les assistant.e.s de service social sont désormais rattaché.e.s à la santé au travail, elles et ils traitent également les problèmes sociaux des agent.e.s et de leur famille sans oublier que le budget des aides sociales fait bien partie du budget de l'Action sociale.

La protection sociale complémentaire

La crise sanitaire a entraîné une diminution de 30% des prestations versées par la MGEFI au 1er semestre 2020.
La diminution de ces remboursements a entraîné une baisse des transferts solidaires estimée pour l'année 2020 à 2 M€.
C'est le montant que versera le Ministère à la Mutuelle au lieu des 4 M€ initialement prévus.
Rappelons qu'au cours du premier référencement, le Ministère s'était engagé à verser à ce titre un montant plafond de 19M € ! Cela justifie en grande partie l'augmentation des cotisations.
Solidaires Finances a une fois de plus dénoncé la quasi-absence de participation de l'Etat-employeur à la protection sociale complémentaire de ses personnels.

Solidaires Finances considère que l'Etat-employeur (en l'occurrence le Secrétariat Général) ne joue pas son rôle qui est en premier lieu de protéger ses agent.e.s.
Il prend deux fois en otage la santé des agent.e.s une fois avec le jour de carence une autre fois avec le coût élevé voire prohibitif des cotisations PSC entièrement à leur charge.

Décembre 2020

Solidaires Finances a fait état des difficultés financières rencontrées par certain.e.s collègues liées à la crise sanitaire : celles et ceux qui la subissent de plein fouet avec le chômage ou l'absence de rémunération d'un.e conjoint.e, l'absence de travail pour des enfants étudiants, risquent de devoir quitter la mutuelle devenue trop onéreuse et de ne plus avoir de PSC. Quelles sont les réponses que le Secrétariat Général compte apporter face à ces difficultés ?

Réponse : Le Secrétariat Général **n'a pas connaissance de tels cas donc le problème n'existe pas !!**

Nous avons a néanmoins demandé au vice-président de la mutuelle présent à ce groupe de travail de nous fournir le nombre d'agent.e.s ayant resillé.e.s leur adhésion suite à la crise sanitaire.

La MGEFI fait état d'une baisse de 40% des nouveaux adhérents pour 2020 : à cause de la crise, elle n'a pas pu se rendre dans les écoles et rencontrer les stagiaires.

Solidaires Finances a demandé au Secrétariat général de mettre tout en œuvre pour un accueil virtuel des stagiaires par la mutuelle, par exemple en communiquant les listes des agent.e.s ou en délivrant elle-même une information spécifique aux stagiaires.

Le vice-président a indiqué que 98 % des salarié.e.s de la MGEFI étaient en télétravail pendant le confinement mais avec une continuité de service qui a permis à la mutuelle d'être opérationnelle et de procéder aux remboursements dans les délais sans aucun dysfonctionnement.

La baisse des prestations (liée à la baisse des soins et à la déprogrammation hospitalière) versées par tous les organismes de protection sociale complémentaire s'accompagne d'une taxation supplémentaire décidée par le gouvernement :

elle sera de 2,6% des cotisations de 2020 payable en 2021 et 1,3% des cotisations de 2021 payable en 2022.

Cette nouvelle taxation risque de s'accompagner d'une hausse des tarifs, une fois, de plus encore à la charge des agent.e.s et qui devrait pour le moins interpeller le SG.

Enfin **Solidaires Finances** a demandé la tenue d'une réunion dans les meilleurs délais du comité de suivi de la PSC qui était programmée le 5 novembre.

Organisation et Fonctionnement du réseau d'Action sociale

Dès le 30 octobre, les consignes générales ont été données au réseau. Les attestations de travail ont été envoyées le 2 novembre et la limitation de la présence sur site a été organisée en préconisant 1 ou 2 jours de télétravail par roulement

Les délégué.e.s, leurs assistant.e.s, les structures régionales d'appui (ex Chorus) représentent 200 personnes sur l'ensemble du territoire. Des audioconférences sont organisées par roulement (région) tous les 15 jours.

Les agent.e.s ont été autorisé.e.s à emporter leur ordinateur professionnel chez elle, chez eux en l'absence de dotation d'ordinateurs pour télétravailler... et le cas est fréquent. Le Secrétariat général sert de relais car elles et ils ne peuvent disposer de toutes les applications.

Solidaires Finances a exigé un équipement complet (ordinateur, téléphone portable) pour l'ensemble des agent.e.s qui risquent encore à l'avenir de devoir pratiquer le télétravail.

Nous avons souhaité obtenir la liste des agent.e.s non équipé.e.s.

Le Secrétariat Général a indiqué que 2/3 des agent.e.s devaient encore être équipé.e.s, les matériels étant prévus début 2021 mais encore faudrait-il que les GRID (Gestionnaires des Ressources Informatiques Déconcentrés)les équipent de toutes les applications, ce qui demandera du temps.

Les agent.e.s vulnérables ne sont pas placé.e.s en ASA mais télétravaillent 5 jours /semaine.

Sur le service social, Mme TOMELKA conseillère technique nationale apporte des précisions suivantes :

- Pendant le premier confinement, les assistants de service social (ASS) n'avaient pas tous les équipements nécessaires mais ils ont réussi à maintenir un lien social minimum.

Par exemple, 200 entretiens ont été réalisés dans le 92 .

Ils ont pu disposer d'autorisations pour remettre une aide alimentaire d'urgence.

- Elle précise qu'à l'issue du dernier concours seulement 3 postes sur les 4 vacants ont pu être pourvus, le dernier poste à pourvoir devra attendre le prochain concours.

- A la demande de **Solidaires Finances** , elle indique que le service social a été très peu sollicité suite à la catastrophe climatique dans les Alpes-Maritimes, 5 ou 6 personnes font actuellement l'objet d'un suivi.

- Aucun prêt « sinistre immobilier » n'a encore été demandé à ALPAF.

Solidaires Finances a demandé que l'aide accordée aux sinistré.e.s soit portée de 2 000 € à 3 000 €, ce qui ne viendrait pas grever le budget d'action sociale

Les Prestations

Les vacances

En 2020, 2600 enfants sont partis en colonies de vacances, dont 260 à la Toussaint alors que 1 000 places étaient proposées .
La gestion de la crise sanitaire est contraignante pour EPAF :

- annulation des séjours enfants de printemps, séjours enfants d'été limités à la France sans aucun séjour à l'étranger,
- organisation de séjours à la Toussaint pour la première fois exclusivement en France, tout ceci avec un protocole sanitaire très strict.

Les séjours familles en résidences subissent aussi les aléas de la pandémie : annulation des séjours du 15 mars au 4 juillet et de nouveau depuis le 30 octobre avec remboursement aux agent.e.s.

Solidaires Finances a salué la réactivité des personnels d'EPAF face à la situation et leur capacité d'adaptation alors que tous les agent.e.s du siège sont placé.e.s en télétravail

Solidaires Finances a demandé au Secrétariat Général quelle prise en charge matérielle et financière était envisagée dans l'éventualité où les colonies d'hiver ou/et de printemps seraient annulées, faisant valoir que ces colonies étaient un mode de garde et que leur annulation pénaliserait fortement les agent.e.s : aucune réponse !

La restauration

L'impact sur la restauration collective est moindre qu'au premier confinement.

➢ **AGRAF :**

Trois restaurants AGRAF sont fermés (Noisy Montaigne, le White, Vincennes).

La fréquentation des restaurants AGRAF n'est que de 35 % par rapport à la même période de 2019.

75 % des repas pris le sont via la réservation (resaResto), la vente à emporter représente plus de 20% dans certains restaurants.

Solidaires Finances déplore que certains convives ne respectent pas les protocoles mis en place par AGRAF (espacement des tables...) et estime que ce n'est pas à AGRAF de jouer « les gendarmes ». que compte faire le Secrétariat général ?

Les problèmes de personnels persistent à AGRAF, des salarié.e.s sont au chômage partiel alors qu'il manque des personnels dans la plupart des restaurants eu égard à l'augmentation des charges liées aux mesures mises en place pour lutter contre la propagation de la Covid, ce que la direction d'AGRAF continue d'ignorer.

Les conditions de travail sont dégradées, sources de stress, de burn-out et AGRAF doit en prendre la mesure.

➢ **Restauration hors AGRAF :**

La plupart des restaurants financiers et RIA restent ouverts. Quid des restaurants conventionnés ???

Pour les restaurants dont elle a la charge, la DGFiP s'est engagée à payer les surcoût liés à la Covid.

Solidaires Finances souhaite obtenir un état des lieux des restaurants financiers, : que proposent-ils ? Repas sur place ou paniers repas ? Directives donnée aux restaurants ? Surcoût liés au Covid, quelle prise en charge par la DGFiP ?

Quant aux restaurants conventionnés, **Solidaires Finances** veut un état des lieux des ouvertures/ fermetures et les propositions de repas. Le Secrétariat général va faire des économies sur ce poste, ce qu'il a forcément dû déjà chiffrer déjà lors du premier confinement et une évaluation sur la période actuelle peut être faite.

Solidaires Finances a demandé communication de ces chiffres et la façon dont le Secrétariat général réutilisera ce budget pour ne pas le rendre en fin d'année.

Le logement

Il n'y a aucune incidence du 2ème confinement sur l'activité d'ALPAF.

L'activité des bailleurs sociaux considérée comme une mission de service public est maintenue et les visites ne sont pas interrompues.

ALPAF n'a pas connaissance d'incidents de paiement de loyers.

Le nouveau prestataire MIKADO (bons d'achats de Noël)

Solidaires Finances a dénoncé encore une fois l'opacité sur l'attribution des prestataires pour les bons cadeaux, EDENRED a été remplacé en 2020 par MIKADO, mais le service n'est toujours pas au rendez-vous (problème d'engorgement pour se connecter sur le site, choix réduit...).

Les Actions locales

Le Secrétariat Général n'a donné aucune consigne aux délégué.e.s sur l'annulation des spectacles de Noël, laissant l'initiative aux CDAS.

La quasi-totalité des spectacles a été annulée, soit à l'initiative des CDAS, soit à celle des prestataires ou des loueurs de salle.

La valeur des cadeaux a été augmentée pour compenser.

Au-delà de l'arbre de Noël, s'inquiète du budget des Crédits d'Actions Locales (CAL) qui étaient prévus pour des activités qui ne pourront pas avoir lieu compte tenu de la Covid.

En conséquence, notre fédération, comme toutes les fédérations syndicales demande un report exceptionnel de ce budget sur l'année 2021 pour des causes elles-aussi exceptionnelles et imprévues.

Enfin, une bonne nouvelle, les collègues dépourvu.e.s de restauration collective pour la période du 11 juillet à fin août et de titres restaurants seront rétablis dans leurs droits et se verront attribuer rétroactivement des titres restaurants.

Les politiques sociales en danger !

PÉTITION

Les **politiques sociales** en **danger !**

L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, c'est quoi ?

- L'accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant),
- le logement,
- les prêts et aides au logement,
- les aides financières,
- les centres de vacances,
- les colonies,
- les crédits locaux des CDAS : arbre de Noël, sorties les places en crèche et l'accueil pour la petite enfance,
- le CESU 6/12 ans pour garde d'enfant (chèque emploi service universel),
- les consultations auprès d'assistant(e)s de service social.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d'action sociale, dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations) le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire et leurs conditions de travail se dégrader.
Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion les agents ont de plus en plus recours à l'Action Sociale.

Loin de ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître. La version officielle est pour « innover et moderniser » et « accompagner l'évolution des services » ! La vérité est beaucoup plus sordide, faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Les Fédérations des Finances SOLIDAIRES, CGT, FO, UNSA/CGC ne peuvent accepter la disparition de notre Action Sociale.

Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :

NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale
NON à la vente des résidences de vacances EPAF
NON à une gouvernance regroupant les 7 associations
NON à la baisse des budgets de l'action sociale
NON à la disparition programmée des CDAS

Les fédérations des Finances réaffirment leur attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Nous invitons tous les personnels, actifs, retraités, fonctionnaires, salariés des associations à se mobiliser et à signer massivement la pétition.

Elle sera remise au Secrétariat Général lors du Conseil National d'Action Sociale du 10 décembre et envoyée au Ministre.

Mobilisons-nous pour défendre notre Action Sociale ministérielle
Signons la pétition

Signez et faites signer la pétition pour la défense de notre action sociale à toutes et tous

Nous déplorons que certaines directions aient bloqué l'accès au site de la pétition à partir des postes de travail. Nous ne pouvons que vous encourager à ne pas abandonner et à la signer de chez vous.
La défense de notre action sociale le vaut bien !!

Action Sociale

CNAS 5 Octobre 2020

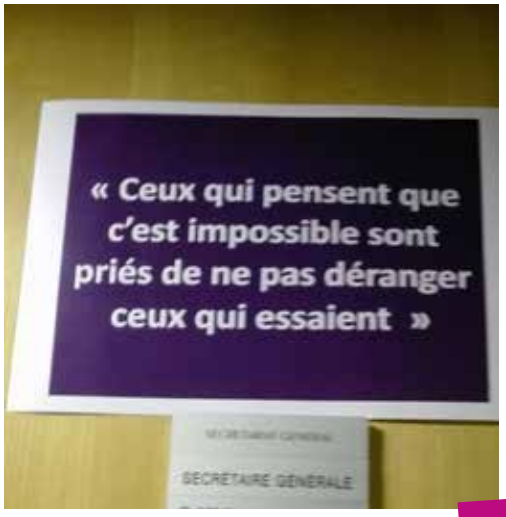

Objectif terre brulée !

Les points à l'ordre du jour :

- l'approbation du PV du CNAS du 10 juillet 2019 ;
- la présentation du rapport d'activité de l'action sociale 2019 ;
- la présentation des décisions retenues concernant :
  - la gouvernance des opérateurs ;
  - Les prestations ;
  - le parc EPAF (résidences de vacances) ;
  - le réseau de l'action sociale.

Le CNAS, convoqué initialement le 23 septembre 2020, a été reporté au 5 octobre 2020. Les documents véritables bombes anti-action sociale ministérielle ayant été remis en retard aux organisations syndicales ne permettaient pas l'examen de ceux-ci mais peut-être ceci étant volontairement orchestré.

Le but n'était pas le débat mais la tenue du CNAS (ne pas confondre avec le dialogue social) comme point de départ «institutionnel» de la stratégie de casse de l'action sociale ministérielle décidé par le secrétariat général. Les conditions d'organisation et de déroulement de ce CNAS mélangeant pour cause de Covid présentiel, visio et audio conférence et la défaillance des moyens techniques ont tendance à nous le confirmer. Les jours de l'action sociale ministérielle sont bel et bien comptés.

Pour **Solidaires Finances** force est de constater que ce CNAS se déroule dans un contexte où l'action sociale et les solidarités sont au coeur des préoccupations et des attentes de chacun et de chacune.

Solidaires Finances a évoqué après celle du Gard, la situation catastrophique du Var et du pays niçois liée aux très violentes intempéries de ces derniers jours. **Solidaires Finances** a demandé un recensement des agents touchés par ces intempéries, un état des lieux des besoins et des aides qui y seront apportées et la possibilité de mobiliser tous les acteurs de l'action sociale. Une fois de plus l'Action sociale prend hélas toute sa place.

Après lecture de trois déclarations liminaires convergentes dont une rédigée par Solidaires, CGT et UNSA/CGC, les deux autres par FO et CFDT, le décor est planté.

Dans sa réponse la Secrétaire Générale a insisté sur les orientations des réformes qui vont toucher l'Action sociale. Elle estime qu'il est temps de conclure plusieurs années d'études préalables sur différents dossiers et dévoile sa vision du « dialogue social » à mettre en place à cette fin.

5 octobre 2020

Dialogue bâclé, social ignoré !

Quatre groupes de travail thématiques (un seul pour chaque thème) se réuniront entre novembre et décembre 2020 et l'on sent qu'elle est déterminée à ce que cela confirme ses «pré-décisions» et débouche sur des décisions importantes lors de la séance plénière du CNAS qui aura lieu le 10 décembre 2020. A préciser que les organisations représentant les personnels ne sont pas invitées à celle concernant la gouvernance des opérateurs où l'entre soi , l'entregent semble être de rigueur et la règle.

Quand au contenu des groupes de travail, la question qui se pose c'est que restera t-il à discuter puisque les décisions sont arrêtées, les marges de discussions inexistantes. Encore un tour de passe passe, une réunion de plus à cocher ...La Secrétaire générale a regretté dans le système actuel la « multiplication d'instances qui prend beaucoup de temps ».

Des regrets quant à la transparence que permet le système actuel ? Il faut dire que si perte de temps il y a dans les instances, c'est bien du fait du Secrétariat général qui mène un double jeu, décidant dans son coin tout en prétendant devant les personnels que rien n'est arrêté… Un Secrétariat général qui ne répond même pas aux questions précises sur l'utilisation (ou la sous-utilisation, flagrante en matière de réservation de places en crèche) des crédits, et qui ne rend toujours pas compte du bilan du « partenariat » avec une plateforme de services à domicile (yoopies pour ne pas la nommer).

Cantines fermées

Solidaires Finances a abordé le problème des cantines qui ne réouvrent pas. Sur 785 restaurants 41 n'avaient toujours pas repris, et certains sont définitivement fermés.
Le secrétariat général a mis en place une procédure de demande simplifiée de demande de Titres Restaurants. Une procédure simplifiée, mais non rétroactive, et qui pour l'instant oublie la période du 11 juillet au 31 aout. **Solidaires Finances** a dénoncé cette injustice, d'autant que le problème avait été remonté par les délégations et les directions locales ! La secrétaire générale a promis un retour « au plus vite » sur la question période estivale...

Un intermédiaire de plus pour éloigner encore davantage les représentant.e.s des personnels des lieux de prises de décisions ! et rendre encore un peu plus opaque ce qui était déjà peu transparent !

Gouvernance des opérateurs et vente du parc EPAF

Solidaires Finances comme toutes les organisations est contre le projet funeste de soit fusionner les associations, soit leur adjoindre une « fédération faîtière » qui regrouperait les sept associations présentes dans le ressort du Secrétariat Général de Bercy soit EPAF, AGRAF, ALPAF, et les quatre associations socio-culturelles que sont ATSCAF (rayonnement national), CMSF, Place des Arts et la Coopérative (uniquement BERCY en fait)

Nous avons demandé en quoi consistait cette fédération faîtière mais la réponse a été plus qu'évasive ! Nous sommes toujours dans l'ignorance.

Les organisations syndicales dénoncent unanimement que les deux années dites de « concertation « sur l'Action sociale ministérielle, n'ont été qu'un simulacre de dialogue social et n'ont débouché que sur des réductions de budget et d'effectifs.

Car, à force de tergiversations de toutes natures, l'administration malmène ses personnels soumis à l'attente insupportable de savoir quand, comment ils seront « mangés ».

Tous les audits et études menés par le secrétariat ne sont que des dossiers à charge contre toutes les associations et en particulier EPAF, dont le Secrétariat général avec l'appui du Ministre veut à tout prix vendre les résidences, après avoir omis de les entretenir… et sans se préoccuper du sort des 150 salarié.e.s concerné.e.s !!!

La secrétaire générale a déclaré être« agnostique pour savoir s'il faut vendre tout ou partie du parc » d'EPAF. Comme le lendemain il a été annoncé au CODIR d'EPAF que le projet était de vendre la totalité de ce parc, on ne sait pas s'il y a eu une Révélation soudaine… ou si ce n'était plutôt se moquer des représentant.e.s du personnel. A votre avis ?

Mais aussi ces attaques ont été fortement dirigées contre les Délégations départementales d'Action sociale dont on a fait migrer les missions vers les pôles comptables.

Le réseau

Le réseau Chorus régional spécifiquement dédié à l'action sociale/santé au travail a fortement contribué à cela et le Secrétariat Général a facilité en permanence cette destruction du réseau de proximité pourtant si utile à nos collègues pendant les restructurations qui n'ont cessé de se percuter pendant ces dix dernières années.

Dans les déclarations liminaires, tous les manquements envers le bien-être au travail des agent.e.s, la non prise en compte des revendications des organisations syndicales et surtout l'absence de réelles discussions constructives sur l'évolution de notre Action sociale, obtenue après un long combat en 1989, ont été encore relevés.

En réponse, la présidente tente de rassurer sur la mise en place d'un réel dialogue social dès la réunion prochaine de groupe de travail sur cette grande transformation.

Les Fédérations ne sont pas dupes, la pandémie COVID-19 aura permis à certains dossiers de bien avancer et ce ne sont pas ceux que l'on aurait espérés bien évidemment.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique est bien le fer de lance de toutes ces destructions et notre ministère n'en sortira pas grandi. Toutes les organisations syndicales dénoncent la mauvaise gestion par le Secrétariat Général de la crise sanitaire et l'abandon dont ont été victimes les délégué.e.s et assistant.e.s de délégation.

En effet, nous déplorons des contacts téléphoniques, des matériels de protection et informatiques ou téléphoniques et surtout des consignes claires quasi inexistants ou de très mauvaise facture.

Quel triste bilan !

Qu'en est-il des courriers adressés au Secrétariat général par les délégué.e.s suite à la crise ? Qu'en est-il de la réponse aux délégué.e.s d'Occitanie suite au non-remplacement du délégué de l'Ariège ?

Aucune réponse ! C'est cela aussi le niveau sonore du dialogue social ! ou le jeu de la Reine du silence !

Comment rendre invisible l'action sociale en éloignant de la vue des agent.e.s celles et ceux qui l'incarnent Loin des yeux loin ... des réponses aux besoins !

Quand vocabulaire et action sociale ne font pas bon ménage !

Quand les mots utilisés par la présidente révèlent une vision fort peu sociale et loin des véritables enjeux à relever : ceux de la satisfaction des besoins des agent.e.s qui elles et eux ont vraiment besoin d'une action sociale et non d'une association de gestion de services :

«- attractivité, efficience, partage des compétences ;
- tutelle plus efficace avec lettre de mission claire ;
- il faut récupérer les personnes ressources pour intégrer l'association faîtière ;
- nouvelles priorités à mettre en place avec le Retex de la crise sanitaire ;
- nous devons tenir compte de la dématérialisation des offres, pas forcément besoin de guichet en présentiel (concernant les délégations) ;
- c'est pour répondre à toutes les nouvelles prestations que nous envisageons le niveau régional ;
- on doit se conformer aux règles de la Transformation de l'État ;
- c'est clair, on est au lancement des travaux et on essaiera de converger ; ...
pour conclure par :
- je ne suis pas surprise de vos réactions ;
- je constate que nous n'avons pas de vues convergentes....»

C'est cela le dialogue social «Bercy», technocratique, dogmatique et autosatisfait !

Après tous les échanges nourris de toutes les organisations syndicales dans des conditions de débat dégradées pour défendre notre Action sociale et son réseau et les réponses bien décevantes du Secrétariat général, à croire que certain.e.s n'ont qu'une vague idée du sujet ou pire consigne a été donnée de ne pas répondre, d'exaspérer les représentants des personnels. Solidaires Finances a bien compris que nous ne serions pas encore écoutés -car il n'y a pas pire que celle ou celui qui ne veut pas entendre - dans cette instance et que les différents audits, tel le Rapport de Madame Walterski de novembre 2019, n'avaient été faits que pour conforter le Secrétariat Général dans sa politique de casse de l'Action Sociale ministérielle.

Régionalisation du réseau d'action sociale, présence hégémonique du numérique, une gouvernance des associations avec renforcement majeur de la tutelle du SG et quasi-disparition des organisations syndicales, vente du parc des résidences EPAF et remplacement par des achats de prestations vacances à des tarifs beaucoup plus élevés pour les agents, des prestations d'action sociale nouvelles parait-il pour rendre attractif le ministère (?!?) et accompagner les évolutions des services (?!?), absence de concertation et de dialogue social, constituent des attaques sans précédent de l'Action Sociale ministérielle.

Après la casse des missions ou de leurs conditions d'exercice de la CCRF, de la Douane, de la DGFIP, après les attaques contre les agent.e.s avec les Lignes directrices de gestion et les fortes menaces qui pèsent sur l'ensemble des implantations et des périmètres des directions du Ministère, les ministres ont désormais en ligne de mire l'Action Sociale, son budget .

Les fédérations syndicales ont décidé de mettre en commun tous les moyens pour combattre l'entreprise de destruction mise en œuvre par le ministère er refusent d'être les fossoyeurs de l'action sociale ministérielle.

Il nous faut mener le combat et dès maintenant avec toutes les fédérations, tous les personnels en activité ou en retraite, les fonctionnaires, les contractuels et l'ensemble des salarié.e.s des associations.

Sauver l'action sociale, c'est combattre la régression sociale
dans un contexte
où les inégalités ne cessent de se creuser et de s'ajouter.
L'Action Sociale ministérielle, nous, vous appartient !
Défendons-la ! Défendez-là !

A Solidaires Finances, nous pensons que ce n'est pas impossible de préserver l'action sociale ministérielle !

Utilisation des crédits d'actions locales :

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

La crise sanitaire a bouleversé et continue de perturber nos vies professionnelles et personnelles.

L'action sociale n'est pas épargnée par cette crise : suppression des colonies de vacances de printemps et à l'étranger cet été, fermeture des résidences de vacances jusqu'au 4 juillet, interruption d'activité des bailleurs sociaux, difficultés d'adaptation aux mesures barrières de la restauration collective...

Les décisions des CDAS pour l'utilisation des crédits d'actions locales (CAL) peuvent être également remises en cause.

Solidaires Finances rappelle que compte tenu de l'annualité budgétaire, l**es sommes non dépensées en 2020 ne peuvent pas être reportées sur l'année 2021.**

Tout budget non utilisé en 2020 sera donc définitivement perdu.

Le premier poste d'utilisation des CAL concerne l'arbre de Noël qui représente une dépense entre 50% et 80% des CAL suivant les départements.

Cet arbre de Noël comporte généralement à la fois des cadeaux pour les enfants et un spectacle pour les enfants et les parents.

Solidaires Finances soutient la distribution de jouets pour les enfants plutôt que la version impersonnelle des chèques cadeaux. Toutefois, pour prendre en compte la situation tant vis à vis des agent.e.s et leurs enfants que des personnels des délégations ou des volontaires habituellement mobilisés, la distribution de ces chèques cadeaux peut être la solution. A mettre en place de façon exceptionnelle pour cette année 2020.

Solidaires Finances a invité ses représentant.e.s dans les CDAS à prendre en considération la situation particulière liée à la crise sanitaire et l'évolution du virus avec toutes ses conséquences.

Dès lors la plus grande attention est recommandée concernant le spectacle sachant que :

- suivant l'évolution de la Covid-19, le risque que le spectacle ne puisse pas avoir lieu est possible à tout moment ;
- le côté anxiogène de la situation peut conduire de nombreux parents à ne pas se déplacer.

Deux solutions se présentent :

- soit prévoir d'annuler le spectacle et de reporter les crédits sur d'autres postes comme, par exemple, des cadeaux à titre exceptionnel plus importants ou des cadeaux accordés pour une tranche d'âge plus élevée ou des achats de tablettes ou des achats de chèques culture pour tous etc. Les idées d'utilisation sont multiples et variées ;
- soit le maintien du spectacle qui ne pourrait pas se tenir en 2020 et qui serait reporté en 2021 (au plus tard au 31 mars). Mais attention car les crédits devront effectivement être engagés en 2020 et rien ne dit que le CAL de 2021 ne sera pas attribué, déduction faite desdits crédits par le Secrétariat Général (SG). D'autre part, une annulation de la part du prestataire n'aurait pas eu nécessairement pour conséquence un retour des crédits vers la délégation : en effet, le client bénéficie d'un avoir avec remboursement uniquement si l'avoir n'est pas utilisé dans les 18 mois et ce remboursement reviendrait au budget de l'État… sans garantie de retour à la délégation !

  Si cette solution était retenue, il ne faut également pas perdre de vue malheureusement la fragilité financière de certains spectacles pour lesquels le risque de faillite n'est pas à écarter, auquel cas les crédits seraient définitivement perdus au détriment des agent.e.s. Certains CDAS se sont déjà engagés à retravailler avec les mêmes prestataires l'année prochaine.

Une certitude : **aucun euro ne doit être perdu pour les agent.e.s.**

Certains CAL prévoient également des sorties pour les familles, pour les retraité.e.s... Pour ces sorties, la plus grande vigilance s'impose. S'il n'y a pas a priori d'interdiction de ces sorties, il faut s'assurer le plus en amont possible des participations à celles-çi, les retraité.e.s n'étant pas enclin.e.s à cela et les familles pouvant être très hésitantes vu la circulation du virus.

La sagesse n'est-elle pas de les annuler et de reporter les crédits sur d'autres prestations qui pourront être assurées de façon certaine en 2020 ? Certains mettent en place des activités à distance (lien sophro, cours d'art, concerts virtuels....).

Pour Solidaires Finances les crédits accordés pour 2020 doivent être dépensés pour les agent.e.s en 2020 autrement ils seront bel et bien perdus !

septembre 2020

finances Solidaires

Et si l'Action Sociale Ministérielle n'existait plus !!!

La place et le rôle de l'action sociale au sein des administrations de «Bercy» résultent d'une construction historique ancienne, fruit des rapports de force et de l'action syndicale, pour répondre aux besoins des agent.e.s de nos ministères, actifs, actives ou pensionné.e.s et à ceux de leur famille.

Qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux, de loisirs ou de culture, l'action sociale est profondément ancrée et présente au quotidien dans la vie des agent.e.s. Elle répond à de véritables besoins, sans toutefois parvenir à y faire face tant ceux-ci sont importants. Il en va ainsi par exemple en matière de logement social : les loyers ont fortement augmenté alors que le gel du point d'indice, les pertes cumulées de pouvoir d'achat et la réduction des plans de promotions ne permettent plus aux agent.e.s d'y faire face.

Dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, l'action sociale est clairement menacée.

Cette rigueur se traduit par une baisse drastique des dépenses publiques, par des suppressions massives d'emplois publics, par une baisse des moyens alloués aux administrations publiques, et par des restructurations administratives, toutes évolutions qui ne sont pas sans conséquence sur des demandes sociales aujourd'hui niées par l'État employeur !

Vous n'auriez plus droit :

- à l'aide pécuniaire de 3 000 € ou au prêt social de 3000 € ;
- au CESU « aide à la parentalité » 6/12 ans ;
- au prêt pour un logement étudiant ;
- aux titres restaurant ;
- à la subvention ministérielle par repas ;
- à l'aide à la première installation ;
- au prêt équipement du logement ;
- au prêt pour l'amélioration de l'habitat ;
- à l'aide à l'accès à la propriété ;
- au prêt immobilier complémentaire ;
- au prêt sinistre immobilier en cas de catastrophe naturelle ou sinistre majeur ;
- au prêt pour l'adaptation du logement des personnes en situation de handicap ;
- aux réservations de logement ;
- aux réservations de places en crèches ;
- aux colonies de vacances EPAF ;
- aux séjours en résidence à tarifs sociaux ;
- au recours aux conseiler.e.s en économie sociale et familiale ;
- à l'AGRAF et restaurants financiers ;
- aux crédits d'actions locales :
  - arbre de Noël ;
  - sorties ;
  - consultations juridiques, psychologiques ;
  - gestion de crèches ;
  - équipements des coins repas ;
  - organisation des colonies pendant les «petites vacances scolaires »,....

Propos excessifs ? Propos alarmistes ? Non, pas tant que cela !

Cela fait des mois que nous alertons sur l'avenir de l'action sociale ministérielle. Cela fait des CNAS où nous tirons la sonnette d'alarme sur l'absence de moyens, de volonté politique de la maintenir.

Les documents du prochain CNAS viennent d'être adressés aux organisations syndicales. Pour Solidaires Finances, ces documents signent la mort de notre action sociale construite au fil des ans depuis la dernière guerre mondiale et plus spécifiquement depuis 1989. Peut-être est-ce pour cela qu'ils ont été adressés le jour d'une mobilisation interprofessionnelle pour la défense des acquis sociaux !

Et ne nous y trompons pas, ce n'est pas seulement une des composantes de l'action sociale ministérielle qui est attaquée ? Serions-nous assez naïfs et naïves pour croire que sacrifier un pan c'est sauver les autres alors que c'est bien évidemment la volonté de fragiliser tout l'édifice qui est à l'oeuvre !

Pour Solidaires Finances, l'administration a bel et bien déclaré la guerre aux agent.e.s en détruisant sciemment, au nom d'une pseudo modernité, tout ce qui a forgé l'identité de Bercy ! Après les missions, les règles de gestion (mutation, mobilité), c'est le tour de l'action sociale.

La casse du réseau départemental de proximité d'Action sociale

Le réseau constitué autour des CDAS comprend aujourd'hui 103 délégué.e.s départementaux d'action sociale et 71 assistant.e.s de délégation, héritiers de l'histoire de l'action sociale ministérielle.

A ces chiffres, le **Secrétariat Général** (SG) ajoute les 48 agent.e.s réparti.e.s dans les 12 structures CHORUS appelées désormais structures régionales d'appui (SRA).

A Solidaires Finances nous avons toujours contesté le rattachement de ces structures à l'Action Sociale car :

- Ces structures ont été mises en place après que la DGilP ait refusé de gérer CHORUS pour le **Secrétariat général.**
- La mission CHORUS n'est pas une mission d'action sociale.
- Elles n'assurent pas la mission CHORUS en exclusivité pour l'action sociale, mais aussi pour la santé au travail.
- Les chefs de ces structures ne sont pas élus par les CDAS.
- Les agents qui y travaillent sont prélevés sur les effectifs des délégations.
- Ce sont avant tout des structures comptables.

Et nous avions raison !

Aujourd'hui, opportunément, **le Secrétariat général** considère que la mission de délégué.e présente peu d'intérêtet que les postes manquent d'attractivité d'où sa décision :

Régionalisation de l'Action Sociale avec à la tête les SRA !

Même si le **SG** précise que la suppression du réseau n'est pas d'actualité, nous ne pouvons pas être dupes sur son avenir !

Cette décision arbitraire est un nouveau coup porté au dialogue social, aux représentant.e.s des personnels mis devant le fait accompli, sans participation aux discussions et qui seront informés après coup. C'est tout simplement un déni de démocratie.

L'administration bafoue délibéremment l'article 9 de la loi de 1983 portant statut de la Fonction Publique qui prévoit que « *les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent* ». C'est la disparition à court terme des conseils départementaux d'action sociale, ces empêcheurs de défaire.

C'est la disparition des délégations d'Action Sociale départementales, de l'Action Sociale de proximité au plus près des agent.e.s, pour laquelle celles-ci et ceux-ci ne sont pas que des numéros identifiant. En réduisant leur champ d'intervention en voulant les limiter (secrétariat du cdas,préparation et mise en oeuvre des CAl, restauration collective). Le Ministère affiche ouvertement son mépris à l'égard des délégué.e.s. Il leur refuse toute reconnaissance. Il répond à leurs interrogations sur le devenir de leurs missions en les dévalorisant !

Et le logement ? Et les gardes d'enfants (crèches, cesu) ? Et les colonies de vacances ? Et les loisirs ? Et les difficultés sociales ? Tout ça n'existe pas ? Tout ça, les délégué.e.s ne s'en préoccupent pas ?

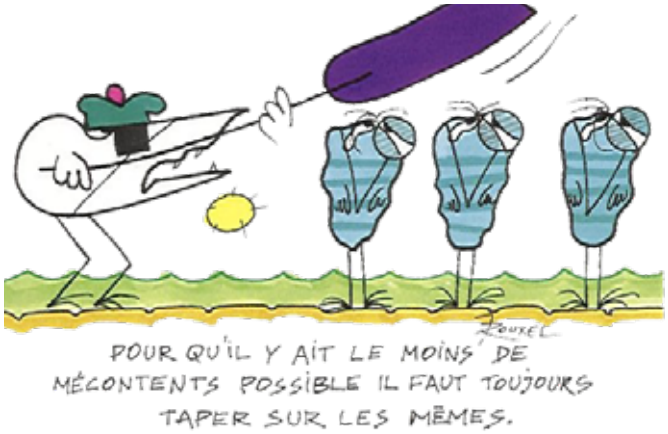

Disparition programmée d'EPAF et des vacances à tarifs sociaux

L'association EPAF a été créée par le ministère en 1956.

Son objet est d'offrir des vacances-loisirs pour les familles et des colonies de vacances pour les enfants des agents des MEFR à des tarifs préférentiels, non pas de rivaliser avec le « Club Méditerranée» ! Pour assurer les vacances-familles, EPAF a en charge la gestion et l'exploitation d'un parc de 21 résidences en France mises à sa disposition par l'État qui en est propriétaire mais qui n'en n'a jamais assuré correctement l'entretien.

Après deux audits du CGEFI, un audit touristique et immobilier de deux cabinets « dits spécialisés » et une enquête réalisée sur l'Action Sociale en 2019 auprès des agent.e.s, le **Secrétariat général** retient le principe de la fermeture et de la vente des sites d'EPAF avec réservation de séjours auprès de prestataires externes. Pour qui l'opportunité de réaliser des opérations immobilières «juteuses» ? Que l'on ne nous leurre pas, le passé récent nous le démontre, les agents des Finances n'y gagnerons rien !

Le **Secrétariat général** a fait dire aux audits ce que lui voulait entendre et l'enquête sur l'Action Sociale a bien été orientée dans le sens de ce qu 'il voulait démontrer .

Le glas du tourisme social au Ministère a sonné !

Désormais, des séjours ne seront probablement mis en place qu'en haute saison. Ils seront peut être réservés en priorité aux quotients familiaux les plus bas mais certainement pas dans les conditions actuelles et à des tarifs beaucoup moins avantageux.

Le coût d'un séjour à St Raphaël en août sera plus élevé que celui d'un séjour à la même période à Gérardmer, ce que les organisations syndicales unanimes avaient toujours condamné. De ce fait, les tarifs EPAF étaient identiques quel que soit l'endroit.

Le tourisme social va donc ressembler à l'avenir à Vacanciel-Mileade ou Belambra. Finis les séjours de groupes ou de retraité.e.s hors période, terminée la convivialité, terminée la solidarité !

C'est un pan essentiel de notre Action Sociale dont nous pouvions être fier.e.s au Ministère qui risque de disparaître, c'est la mort annoncée du tourisme social.

Création d'une fédération des associations du MEFR :

Le **Secrétariat général**, fort des audits qu'il a faits réaliser sur le sujet (gouvernance, efficience, budget... ce qu'il estime sans doute être des concepts «sociaux») a décidé de créer une fédération « faîtière » regroupant les trois principales associations du MEFR : **ALPAF, EPAF, AGRAF**, avec quatre autres associations soumises à adhésion ATSCAF, la COOP, le CSMF, Place des arts ayant pour objet :

- l'amélioration du pilotage des opérateurs par la tutelle (le SG) ;
- le renforcement de la tutelle ;
- la mutualisation des fonctions supports (paye, RH, achats, communication...).

Du budgétaire, rien que du budgétaire. Solidaires Finances ne saurait s'inscrire dans cette super structure.

Toutes les associations vont voir leurs objectifs définis, être surveillées et muselées par cette super structure dont la composition est encore une énigme. Il y a fort à parier que les budgets seront fondus in fine et que ce sera un nouveau hold-up sur l'Action Sociale des agent.e.s.

Quelle place pour les représentant.e.s du personnel ? Quelles instances mises en place ? Quelle représentativité des usager.e.s ? Tout ceci est ignoré du Secrétariat général qui veut faire passer en force ses réformes aux prétextes d'audits télécommandés sur lesquels il s'appuie comme s'ils étaient les seuls détenteurs de la vérité.

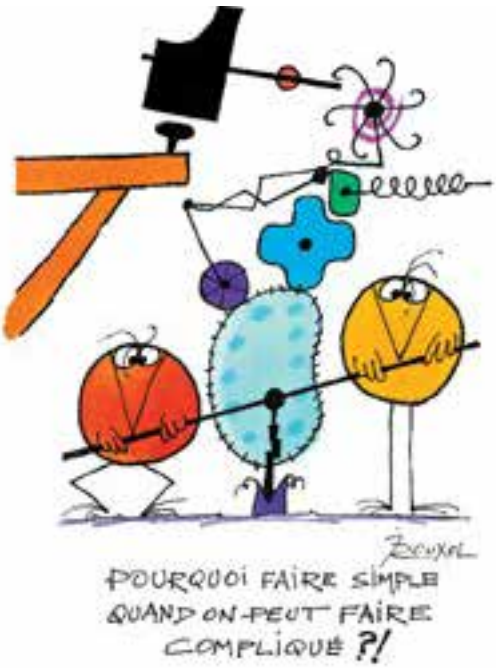

Les grand.e.s oublié.e.s sont les agent.e.s

Les grand.e.s oublié.e.s dans cette réforme globale et brutale de l'Action Sociale, sont les agent.e.s bénéficiaires de celle-ci, les personnels qui la font vivre au quotidien, les représentant.e.s des personnels écarté.e.s de toute décision. Mais devons-nous nous en étonner ?

Au Ministère, nous avons voulu une Action Sociale forte, dotée d'un budget conséquent, offrant aux agent.e.s des logements (ALPAF), des aides à l'installation, des prêts, des colonies de vacances, des séjours pour les familles et adultes accessibles à toutes et tous dans des résidences confortables, une restauration de qualité à des tarifs corrects avec AGRAF, des services de restauration sur l'ensemble du territoire ou à défaut le titre-restaurant (seul ministère détenteur), des crèches, un CESU 6/12 ans etc.

Cette Action Sociale, c'est notre bien collectif. Nous l'avons gagnée par nos mobilisations. L'Action Sociale s'est construite au fil des ans, pour et avec les agent.e.s et leurs représentant.e.s. Nous l'avons faite progresser par notre présence dans toutes les instances (CDAS, CNAS, associations) et nous faisons vivre notre revendicatif au quotidien.

Aujourd'hui, le Secrétariat général veut casser cette Action Sociale, trop sociale à son goût ? Nous priver de prestations qui ne sont pas de confort mais qui sont devenues une nécessité. En agissant de la manière, il nous vole. C'est une nouvelle perte de pouvoir d'achat, une perte déguisée.

Déclarons aujourd'hui que nous refusons de subir ce hold-up sur l'Action Sociale. Action Sociale qui appartient à tous les agent.e.s.

Dans une période difficile, sauver l'Action Sociale, c'est combattre la régression sociale ! Nous avons un nouveau combat à mener dans une période difficile pour sauver l'Action Sociale.

L'action sociale nous appartient, défendons-la !

Mobilisons nous !

Solidaires Finances, BOITE 24 - 80 rue de Montreuil — 75011 PARIS Tél. 01.44.64.64.44

CNAS

9 juillet 2020

Action Sociale sur l'autel du sacrifice !

Un CNAS, qui avait d'ailleurs plutôt des allures de Groupe de travail, s'est réuni en juillet mais avec un nombre réduit de participant.e.s compte tenu des contraintes sanitaires et de la date de convocation.
Précisons que c'est le premier CNAS qui se tenait depuis...un an !
Mme BARBAT-LAYANI, nouvelle secrétaire générale du MEFR et Présidente du CNAS a en réponse à notre liminaire commune fait un rappel des différents chantiers en cours concernant l'action sociale. Pour elle :

- Il faut travailler sur les prestations d'action sociale, leurs qualités, leur perception par les agents, identifier les besoins des agents et voir ce qui pourrait être rénové. Elles doivent être dirigées vers les plus jeunes ;
- La gouvernance de l'action sociale présente des inconvénients avec de multiples instances qui sont très chronophages. La fusion partielle ou totale de tout ou partie des opérateurs (EPAF, ALPAF, AGRAF, ATSCAF, la COOP etc...) est donc toujours à l'ordre du jour ;
- Le parc immobilier mis à disposition d'EPAF n'est pas dans le meilleur état et les coûts de gestion sont élevés, sans donner satisfaction aux agent.e.s ;
- Enfin concernant le réseau d'action sociale, il est obsolète, il doit s'adapter à la situation de l'action sociale et aux nouveaux moyens de communication. Il doit être resserré pour une action sociale efficace et efficiente.

Bref, un discours très orienté mais très peu social ...

■ L'approbation du PV du CNAS du 4 juillet 2019 a été retirée de l'ordre du jour ; le Procès Verbal n'avait été envoyé aux organisations syndicales que... la veille !

■ **Le rapport d'activité** de l'action sociale pour 2019 n' a pu être vu que succinctement du fait de l'absence des annexes (73 pages normalement !!) au rapport et des questions des organisations syndicales restées sans réponse.

Les dépenses pour 2019 se sont élevées à 113,3 M€ alors que le budget était de 115,6 M€ soit une sous-consommation de 2,3 M€.

Aucune explication de la part du SG !

- En 2019, 5 berceaux supplémentaires de places en crèches ont été réservés.

Pour quel montant, quel est le montant moyen d'une réservation, qu'en est-il des contrats enfants jeunesse ? Contribuent-ils à des fonds de concours et pour quel montant ? Qu'en est-il des nouvelles réservations pour 2020 ? Autant de questions posées par **Solidaires Finances** et demeurées sans réponse.

■ **Dans le domaine de la restauration,** une baisse générale des repas servis est observée, que ce soit sur PARIS (AGRAF) ou en province.

En province cela s'explique notamment par la disparition de 68 structures dont 6 restaurants financiers.
Le Secrétariat Général n'a qu'une approche très parisienne de la restauration, au-delà d'AGRAF pas de sujet !
La DGFIP qui gère la majorité des restaurants financiers en province partage cette perception parisienne (service de la Direction Générale) et n'a qu'une vision purement comptable pour le reste des départements. Si un restaurant ne sert pas en moyenne 30 repas par jour aux seul.e.s agent.e.s de la DGFIP, sa fermeture doit être envisagée : c'est le credo de la DGFIP.
Solidaires Finances continue à revendiquer le bénéfice de l'AGRAF pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire avec des tarifs AGRAF. Pour **Solidaires Finances** AGRAF a acquis un savoir-faire et des compétences qui peuvent être mis à disposition de l'ensemble des agent.e.s.
Solidaires Finances a réitéré que les délégué.e.s soient d'avantage associé.e.s et impliqué.e.s. sur la restauration collective, l'aide aux associations et la recherche de solutions pérennes y compris avec d'autres administrations.
Pour **Solidaires Finances** le titre-restaurant n'est pas la solution, c'est seulement un pis aller.

Septembre 2020

■ **Concernant le logement**, l'activité d'ALPAF a été stable mais toujours très soutenue compte tenu des arrivées conséquentes de nouveaux agents. La petite baisse enregistrée des demandes de prêts peut s'expliquer par les faibles taux d'intérêt bancaires.

■ **S'agissant d'EPAF,** le nombre de nuitées comme le nombre de colons continue de diminuer avec un décrochage par rapport au nombre d'enfants.

Cette baisse préoccupe **Solidaires Finances** qui voit plusieurs raisons :

- le coût des prestations qui augmente chaque année alors que les salaires stagnent ;
- le coût trop élevé des colonies de vacances ;
- les questions liées à l'acheminement des enfants aux lieux de centralisation des départs ;
- la baisse des prestations proposées (moins de centres de vacances pour les colos et pour les familles l'été) ;
- le manque de communication d'EPAF et des délégations sur les prestations EPAF.

■ **Bilan de l'action sociale durant la crise sanitaire :**

Le Secrétariat Général a de nouveau fait le bilan de son activité «sociale» durant cette crise. Rien de bien nouveau, le secrétariat général a repris pour la plupart ses propos tenus lors du groupe de travail du 4 juin.

- ALPAF a mis à disposition des soignants gratuitement une centaine de logements à proximité des hôpitaux et des EHPAD. Ce geste a été particulièrement apprécié.

- AGRAF a interrompu son activité durant le confinement à l'exception de 2 restaurants qui ont préparé quelques paniers repas. Dès le confinement, AGRAF a fait don de ses denrées en stock à des associations caritatives.

Solidaires Finances a une nouvelle fois dénoncé les mauvaises conditions de travail et de gestion des personnels d'AGRAF. En effet , depuis la fin du confinement certain.e.s se sont retrouvé.e.s en nombre insuffisant sur les sites alors que pendant ce temps d'autres étaient maintenus en chômage.

Solidaires Finances déplore l'indifférence du Secrétariat Général quant à la reprise de la restauration en province, laissant seule la DGFIP à la manoeuvre.

- **EPAF** a annulé toutes ses colonies à l'étranger durant l'été. 1 000 colons partaient cet été en France dans des conditions sanitaires très contraignantes. Tous les personnels d'EPAF se sont fortement mobilisés pour réussir ce pari.

- Enfin, si les **assistant(e)s de service social** ont continué à exercer leur activité avec les moyens du bord durant le confinement, pour **Solidaires Finances les délégué(e)s d'action sociale** ont été les grand(e)s oublié(e)s de leur hiérarchie (absence de dotation de masques, de gel et de produits désinfectants pour réintégrer les locaux . Elles et ils ont dû commander directement à l'UGAP des masques et gels hydroalcooliques pour leur retour… et ont fini par acheter les matériels de protection avec la carte achat, rien n'ayant été anticipé en centrale.

Pendant les deux mois de confinement, les délégué.es ont été abandonnés à leur sort.. Aucune consigne de l'administration concernant les actions locales (sorties) si ce n'est celle de trouver des solutions alternatives en échangeant avec les acteurs habituels des CDAS ! Les rares consignes du Secrétariat général sont parvenues souvent qu'a posteriori, ou la veille pour le lendemain. A titre d'exemple ce n'est que le 13 mai que les délégué.e.s ont appris leur positionnement en télétravail depuis le 17 mars.

Tout ceci ne fait que renforcer le mal être des personnels déjà bien mal en point sur le sens de leur mission à laquelle l'administration leur donne de moins en moins de moyens.

Le Secrétariat Général a indiqué que l'utilisation des CAL (crédits d'action locale) était laissée à l'initiative des CDAS, qu'il ne donnerait aucune directive et que ces crédits n'étaient pas reportables en 2021 en cas de sous-utilisation.

Autant dire que le Secrétariat Général se défile, à croire qu'il souhaite voir une sous-utilisation pour mieux amputer le prochain budget et affaiblir l'action sociale ministérielle afin d'en justifier le démantèlement. Pour ce gouvernement il n'y a donc pas de petites économies tant que celles-ci sont réalisées sur le dos des personnels.

Pour conclure, ce simulacre de CNAS ne laisse guère de place à l'optimisme :

- Les perspectives de fusion des associations et la cession envisagée du patrimoine d'EPAF par Mme BARBAT-LAYANI sont alarmantes pour l'avenir d'EPAF, les moyens de l'action sociale
- L'action sociale ministérielle elle même - amputée d'une de ces composantes ;
- Aucune ambition de la part du Secrétariat Général sur la restauration collective, particulièrement en province ;
- Le sort des délégations d'action sociale est inquiétant, un regroupement à terme étant fortement envisagé rompant davantage le lien avec les agent.e.s.

Et ce d'autant plus que le Secrétariat Général renie ses annonces :

- S'agissant d'ALPAF, nous avions compris que l'association avait eu le feu vert pour transformer le prêt en faveur des enfants poursuivant leurs études (130 prêts par an) en une aide non remboursable. Revirement de situation, la nouvelle Secrétaire Générale semble faire obstruction.
- De même, EPAF va organiser des colonies de vacances à la Toussaint mais... seulement à titre exceptionnel alors qu'il nous avait été dit qu'EPAF en faisait l'expérimentation en vue d'une future pérennisation.

EPAF va « économiser » au moins 4,5 M€ à cause du Covid (non réalisation de colonies). Elle envisageait donc de payer des travaux (normalement à la charge de l'État) dans ses résidences. Le Secrétariat Général s'y oppose. Pourquoi ? Parce que c'est non ! Ne serait-ce pas plutôt le présage d'une vente bradée (justifiée par la «vétusté» de certaines infrastructures) des résidences et ce malgré l'opposition de l'ensemble des réprésentant.e.s des personnels.

Ces dernier.e.s sont sorti.e.s de ce CNAS sans réponse à leurs questions mais avec des inquiétudes renforcées sur le devenir de l'action sociale ministérielle et ce d'autant plus dans un contexte de grande insécurité sociale. L'offensive du sSecrétariat Général et des ministres qui ne cessent de vouloir culpabiliser les agent.e.s du ministère, de laisser croire que ce sont des nantis, que le budget d'action sociale serait trop élevé, doit faire long feu.

Croire un tel discours , c'est nier la réalité des faits, les baisses de pouvoir d'achat, les baisses de promotions et la nécessité d'une action sociale pour tous prenant en considération les besoins essentiels des agent.e.s.

Il est grand temps que les agent.e.s se mobilisent pour sauver également leur action sociale. Ne baissons pas la garde ! Réagissons collectivement ! C'est cela aussi l'urgence sociale !

Déclaration liminaire au CNAS du 9 juillet 2020

Le CNAS se tient ce 9 juillet, le dernier ayant eu lieu il y a exactement un an. Un seul groupe de travail s'est tenu le 4 juin à notre demande depuis le mois de novembre 2019. Cela illustre la qualité du dialogue social avec le secrétariat général et la sous-direction des politiques sociales.

Depuis plus de 3 mois, les français font face à une crise sanitaire inédite qui a bouleversé les vies personnelles et professionnelles.

Elle a engendré :

- **des situations familiales difficiles souvent liées à l'exiguïté des logements,**
- **des violences conjugales**
- **des situations financières délicates suite à l'absence d'emploi, momentané ou pérenne**
- **des difficultés pour les parents qui ont du faire l'école à la maison**

Si nous avons remporté une victoire sur le virus par un confinement de 2 mois difficile à vivre pour tous,nous n'avons cependant pas gagné la guerre, le virus est toujours en embuscade.

Dans cette crise, les personnels soignants ont tout donné, souvent au péril de leur vie, allant au front sans moyens matériels et humains, pour des salaires indignes de leur fonction, de leur responsabilité et de leur engagement.

Solidaires et la CGT tiennent à leur rendre un hommage particulier dans cette instance et à les assurer de leur entier soutien dans leur lutte légitime pour de meilleures conditions de travail et de rémunération.

L'hôpital public a démontré toute sa raison d'être, l'État se doit de lui donner les moyens matériels et humains nécessaires à sa pérennité et de rémunérer les personnels à leur juste valeur.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, tous les agents de la Fonction publique de l'État, territoriaux et hospitaliers ont tenu leur rôle, ils ont fait fonctionner l'État et le service public. Les personnels des Finances en particulier ont démontré leur grande implication pour assurer les missions prioritaires dans le cadre du soutien à l'économie. Ils ont répondu présents lors des plans de continuité et de reprise d'activité.

Un constat s'impose : Alors que depuis de nombreuses années les 3 fonctions publiques sont stigmatisées, cassées et leurs agents mal considérés et maltraités, la crise a mis en exergue leur utilité et le besoin de services publics forts et présents sur l'ensemble du territoire.

La population leur a rendu hommage quotidiennement, les gouvernants ont reconnu leurs mérites et leur courage. Mais les paroles ne suffisent pas, il faut des actes !

Or pour remerciement, le jour de carence a été maintenu jusqu'au 14 avril y compris pour les soignants, et l'État vole aux agents des jours de congés ! Quant à la prime, elle est distribuée avec parcimonie, créant plus d'amertume que de satisfaction. Lamentable !

Le monde de demain ne sera pas comme le monde d'avant la pandémie : non, il sera pire, en particulier pour les services publics, pour les agents publics ! C'est bien le sens de la nomination de la nouvelle Ministre de la Fonction Publique.

Cette pandémie mondiale a des conséquences financières et économiques majeures dont les effets vont se faire sentir dans les mois à venir : faillites en cascades des entreprises, chômage, précarité, le pire est devant nous.

Les agent.e.s des Finances ne seront pas épargné.e.s, des conjoint.e.s, des enfants seront touché.e.s par le chômage et l'action sociale devra y faire face

C'est pourquoi l'Action sociale doit être plus que jamais présente pour améliorer les conditions de vie des agent.e.s et de leurs familles. Elle doit répondre aux besoins des agents, jouer son rôle de cohésion sociale et pour ce faire disposer d'un budget conséquent.

.../...

Le dialogue social :

Tout d'abord, l'Action Sociale, commence par un dialogue social de qualité. Cela nécessite : La tenue de groupes de travail sur tous les sujets, de la transparence de la part de l'Administration et de la confiance.

Solidaires et la CGT ont dénoncé lors du groupe de travail du 4 juin le rôle du Secrétariat Général en matière d'action sociale en particulier depuis le confinement :

Nous ne souhaitons pas à l'avenir devoir faire de telles observations. Nous comptons donc sur le SG pour adresser aux fédérations syndicales tous les documents, toutes les propositions de cahier des charges pour les appels d'offres, toutes les notes adressées aux délégués sur l'action sociale, toutes les notes afférentes aux diverses prestations, tous les rapports annuels des prestataires etc.

La précédente secrétaire générale s'était engagée à nous faire parvenir les documents 15 jours avant les réunions ! Nous demandons que cela soit effectif !

Nous souhaitons également des groupes de travail sur tous les sujets de l'action sociale dans lesquels on puisse vraiment discuter sans être mis devant le fait accompli. Nous rappelons que les groupes de travail ne sont pas des groupes d'information.

Sur le bilan de 2019 :

L'utilisation du budget pour 2019 n'est pas satisfaisante, elle est insuffisante et ne correspond pas aux besoins des agents dans tous les domaines :et pourtant vous parlez d'amélioration des prestations !

En matière de restauration puisqu'on déplore encore et toujours des fermetures de structures et une valeur faciale du titre restaurant figée à 6€.

Les inquiétudes perdurent sur la restauration collective hors AGRAF en particulier. Dans ce domaine, la transparence ne prévaut pas non plus, que ce soit envers les OS locales ou nationales.

Nous souhaitons qu'un véritable dialogue soit mis en place entre les organisations syndicales, les délégations et les directions locales pour rechercher toute solution avant d'envisager des fermetures.

Actuellement, les agents se trouvent toujours mis devant le fait accompli.

Pour nos fédérations, les délégations départementales d'action sociale doivent s'impliquer davantage, aider les associations de gestion dans leur recherche de prestataire et dans la rédaction des appels d'offre. Elles doivent communiquer sur la restauration collective auprès des agents.

En matière de logements puisque le Secrétariat général a repris à ALPAF 3M d'€ sur sa subvention alors que les besoins en logements pour les agents sont réels, 1361 demandes ont été déposées en 2019 pour seulement 771 attributions.

En matière de vacances loisirs où les agent.e.s doivent toujours dépenser plus avec des salaires gelés depuis 2010, où les offres de séjours diminuent faute d'une subvention suffisante à EPAF ;celle-ci diminue d'année en année alors que les frais augmentent, entraînant des augmentations de tarifs préjudiciables aux agents dont certains délaissent par la force des choses les prestations d'EPAF.

En matière d'investissements, que ce soit pour la restauration ou pour les établissements mis à disposition d'EPAF : ils sont nettement insuffisants pour faire face à l'entretien des locaux et des matériels.

En matière de garde d'enfants, si une vingtaine de berceaux supplémentaires ont été réservés en 2019, le nombre total de berceaux est insuffisant pour faire face à la demande. Comment sont utilisés les CEJ dont les retours devraient au minimum être utilisés pour de nouvelles réservations ?

Quant à la situation dans les DOM et les COM, elle est très préoccupante et mérite qu'on s'y intéresse fortement or elle n'est même pas évoquée dans ce bilan.

Enfin qu'avez vous fait des retraité.e.s ? Aucune information dans les documents, si ce n'est au début du bilan. Les ayants-cause ne figurent pas non plus alors qu'ils étaient intégrés dans le nombre de retraités. Où sont passés les enfants ? En 2018 ils étaient 75257.

L'action sociale, comme c'est indiqué dans l'introduction du rapport d'activité 2019, concerne les agent.e.s des ministères et leurs familles. Alors, donnez nous les annexes qui figurent habituellement dans le rapport d'activité afin que nous puissions travailler sur les effectifs réels.

Vous aurez compris que nous ne pourrons pas approuver ce bilan de l'année 2019

Par ailleurs, nous sommes étonnés pour ne pas dire plus qu'à ce CNAS vous ne nous présentiez pas le dispositif arrêté par ALPAF sur la mise en place de l'aide aux enfants étudiants.

Or ALPAF s'est bien mise en situation de le présenter à ce CNAS afin de le rendre opérationnel dès le 1er janvier 2021. Alors quelles en sont les raisons ? Encore des économies budgétaires avec un retard de mise en place ?

.Ensuite il semblerait qu'un nouveau prestataire ait été retenu pour les chèques-cadeaux sans que le cahier des charges du futur marché ait été présenté aux OS ni même qu'elles en aient été informées.

On en revient toujours à l'absence de dialogue social. Il est vrai que ça devient une habitude d'informer les représentants des personnels une fois que le marché est passé, le dernier exemple en date étant le marché des titres restaurant.

Nous tenons dans cette déclaration à évoquer la situation des délégations d'action sociale : nos organisations syndicales ont été alertées par de nombreuses et nombreux délégués sur ce qu'ils ont eu à vivre pendant les 2 mois de confinement et lors du post-confinement.

Les délégué.e.s se sont senti.e.s abandonné.e.s et n'ont reçu aucun soutien de la part de la sous-direction des politiques sociales : aucun accompagnement, de trop rares consignes parvenues trop tard ou la veille pour le lendemain, ni masques ni gel pour la reprise, ils, elles, se sont débrouillé.e.s seul.e.s avec la carte achat quand cela était possible et c'est souvent la DGFIP qui a du leur fournir ce matériel indispensable. Au 24 juin, les masques n'étaient toujours pas parvenus. Ils ont découvert le 13 mai qu'ils étaient en télétravail depuis le... 17 mars ! Or ils n'ont pas eu d'outils pour télétravailler, pas d'ordinateur, un téléphone nokia inutilisable.

Ils ont cependant réussi à maintenir le contact avec les agents et les retraités sans consigne de la hiérarchie, sans outil mais en utilisant leurs moyens personnels, ordinateur et smartphone.

Disons le, la gestion depuis le 17 mars des délégations d'action sociale et de l'action sociale elle-même par la sous-direction des politiques sociales est catastrophique. Çà laissera des traces. Vous avez désespéré les délégué.e.s qui se retrouvent en plein désarroi et qui éprouvent tous de la lassitude. Et ce n'est pas ce qui se profile dans un avenir proche qui est de nature à les rassurer.

Le rapport tronqué de Mme WALTERSKI les inquiète et nos organisations syndicales également.

Vous avez déjà anticipé sur une régionalisation de l'action sociale avec la mise en place des SRA qui ont remplacé les correspondants chorus, mais avec d'autres prérogatives et un pouvoir hiérarchique sur des délégués qui se sentent bafoués, écartés de tout, sans la moindre initiative.

Encore une fois, sans discussion avec nos fédérations !

Après les assistants de délégation que vous n'avez pas remplacés, c'est désormais le tour des délégués qui quittent leurs fonctions pour diverses raisons.

Vous ne faites pas d'appel à candidature et ordonnez à des délégués en place d'assurer la gestion de 2, voire 3 départements.

Bien évidemment ceci avec une dégradation du service rendu aux usagers et l'aggravation des conditions de travail de ces délégués.

Encore une fois, nous, organisations syndicales sommes tenus dans l'ignorance ! Ce sont les agent.e.s qui nous informent.

Que cherchez vous : détruire peu à peu le réseau des délégations ? Détruire les agent.e.s des délégations en détruisant leur outil de travail ?

C'est finalement la destruction de l'action sociale ministérielle que vous recherchez, en attaquant le réseau, en vous en prenant aux associations.

Priver EPAF de ses résidences, ne pas investir dans les travaux indispensables, réduire d'année en année sa subvention, c'est la condamner dans un avenir proche.

Réduire les subventions d'ALPAF, c'est empêcher ALPAF de faire des réservations de logements alors que le logement est une nécessité pour les agents (la DGFIP recrute et recrutera 3000 agents par an). Comment fait-on avec 130 réservations par an ?

Quant à **AGRAF, son avenir est compromis**, la tarification au plat ne serait-elle pas le moyen d'externaliser la prestation ?

E**n tant que représentant.e.s des personnels, nous serons vigilant.e.s sur vos intentions à l'égard des personnels des délégations et sur le devenir d'une action sociale construite au fil des ans, utile pour tous les agents du ministère et à laquelle nous sommes, avec les agent.e.s, particulièrement attaché.e.s.**

Nous attendons donc vos réponses et observations sur le réseau et sur les associations.

Paris le 9 juillet 2020

NON ! L'Action Sociale n'est toujours pas un luxe !!!

L'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 portant statut de la Fonction publique régit l'action sociale. Il prévoit :

« l'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles .

Les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs délégués, à la définition et à la gestion de l'action sociale culturelle, sportive et de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent ».

La note d'orientation de l'action sociale pour 2020 ne répond pas aux attentes des agents dans tous les domaines, pourtant des exigences perdurent.

En matière de fonctionnement

Solidaires Finances exige en premier lieu le maintien et le renforcement du réseau départemental d'action sociale, construit au fil des ans. C'est ce réseau de proximité, bien structuré qui a fait la force de notre action sociale ministérielle. Nous n'acceptons et n'accepterons pas qu'il soit démantelé sous quel que prétexte que ce soit.

Pour **Solidaires Finances** pour une action sociale qui réponde aux besoins des agent.e.s, un budget conséquent sans aucune réserve est indispensable. Rappelons que ce budget a baissé de 25 M€ depuis 2013 !

Solidaires Finances est opposé à la fusion des associations. En effet celles-ci ont des cœurs de métier bien distincts, des champs d'action spécifiques. Leur autonomie doit donc être maintenue, elles doivent conserver le contrôle et la maîtrise de leur budget garantissant leurs champs d'activité respectifs.

Solidaires Finances dénonce un dialogue social quasi inexistant au niveau national comme au plan local.

Les documents afférents aux instances doivent être mis à disposition des représentant.e.s du personnel au plus tôt et sans attendre la date limite. Par ailleurs, les organisations syndicales manquent d'information et de documents à tout niveau et sont consultées sur trop peu de sujets :
Or celles-ci sont des acteurs à part entière de l'action sociale (loi du 13 juillet 1983- art. 9). Nous exigeons que la tenue de trois CNAS annuels soit respectée ainsi que pour les CDAS.

Février 2020

En matière de Prestations

Sur le logement :

Solidaires Finances déplore une baisse récurrente des subventions à ALPAF (suppression de la subvention en 2016, reprise sur les subventions de 5 M€ en 2018 et de 3 M€ en 2019).
Quelles seront par ailleurs les conséquences de la loi ELAN, à laquelle les MEF n'ont pas réagi, sur la réservation de logements ?

Sur la restauration :

La restauration collective et de qualité est une priorité qu'il convient de rappeler dans la note d'orientation, d'autant que nous sommes opposés à la création d'espaces de restauration et de convivialité, contraires aux préconisations du code du travail (art 4228-19).

De plus, **Solidaires Finances** s'oppose à la fermeture des restaurants administratifs là où des services existent.

Chaque agent.e doit pouvoir se restaurer à proximité de son lieu de travail, avoir des repas de qualité et équilibrés à un prix en rapport avec ses facultés contributives.

Par ailleurs, le Secrétariat Général et les directions doivent prendre en considération les restructurations en cours et développer en conséquence la restauration collective.

Solidaires Finances s'oppose :

- à l'augmentation de l'harmonisation tarifaire compte tenu du blocage du point d'indice depuis des années et des pertes de pouvoir d'achat.
- à la tarification à l'unité de valeur et exige que la tarification au plateau soit la norme dans les restaurants administratifs.

Nous revendiquons une revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant avec une participation de l'employeur allant jusqu'à 60 % en fonction de la rémunération de l'agent.

Par ailleurs, il est impératif d'abonder le poste investissements en mobilier de restauration.

Dans le cadre d'un dialogue social de qualité, nous exigeons la communication d'un plan pluriannuel de travaux et équipements des restaurants comme par le passé auquel soient associés les organisations syndicales nationales et locales, les président.e.s d'associations de restauration et les délégué.e.s d'action sociale.

« ***AGRAF partout, pour tous, aux tarifs AGRAF*** »: telle est notre exigence mais dans l'immédiat, AGRAF doit mettre ses compétences et son savoir faire au service de l'ensemble des restaurants.

Sur les vacances Loisirs :

S'agissant des colonies de vacances, EPAF doit inverser la tendance et tendre au contraire vers davantage de colons.
Pour ce faire :

- La grille tarifaire doit être revue : à ce sujet, **Solidaires Finances** a proposé une nouvelle grille ;
- Le schéma de transport doit être nettement amélioré par l'augmentation des points de ramassage au plus près des familles et, pour des questions écologiques et le confort des enfants, le train doit être privilégié à l'autocar ;
- **Solidaires Finances** revendique des colonies de vacances à la période de Toussaint (deux semaines de vacances).

S'agissant des vacances familles, Solidaires Finances est fermement opposé à la vente des résidences mises à disposition d'EPAF. Ces résidences, très attractives, sont complètes en période d'affluence, EPAF devant à cette période recourir à d'autres prestataires afin de satisfaire davantage d'agents.
Nous exigeons également l'application du quotient familial pour les locations meublées indépendamment de la localisation.

Sur les crédits d'actions locales :

Ces crédits se trouvent amputés cette année par la mise en réserve de 6 % ce qui va considérablement réduire les initiatives des CDAS faute de moyens.

Nous exigeons la levée de cette mise en réserve.

Nous considérons que les actions des CDAS par le biais des CAL doivent bénéficier à un maximum d'agents et/ou leurs familles et prendre en considération le quotient familial

Sur la parentalité

Nous déplorons qu'il n'y ait aucun abondement du budget destiné au renforcement du nombre de places de crèches qui stagne désespérément.
Nous exigeons plus de transparence sur ce dossier : localisation précise, prix de réservation pour chaque crèche, appels d'offre, retour des CEJ (contrats enfants jeunesse) et fonds de concours.
Nous exigeons davantage de places de crèches ministérielles mais également la mise en place de réseaux d'assistant.e.s maternel.le.s
Le CESU 6/12 ans doit être revalorisé.

Pour la Fédération Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Elle ne doit donc pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Elle doit au contraire être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agent.e.s actif.ve.s, pensionné.e.s et de leurs familles.

Ces besoins sont nombreux et évoluent : perte d'autonomie du fait du vieillissement de la population, gardes d'enfants, conséquences de l'absence de revalorisation de la rémunération et des déroulés de carrière (logement, restauration, aides, prêts). Par ses activités de vacances, de loisirs, de proximité, l'action sociale créee du lien social indispensable dans une période où tout vacille et où les agent.e.s perdent leurs repères. La crise, le gel du point d'indice, le renforcement des inégalités renforcent ces besoins sociaux ! Et donc la nécessité d'une action sociale aux moyens renforcés !